

DOSSIER DE PRESSE

15 Novembre 2022

Journée Fragilité :

Lancement du programme ICOPE
dans le département des Landes



ICOPE

SOINS INTÉGRÉS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Organisée par :



Avec le soutien de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

SOMMAIRE

1. La présentation du DAC Santé Landes	p 3
2. La journée fragilité	p 4
3. Le programme ICOPE dans les Landes	p 4-5
4. Les chiffres-clés de la fragilité	p 5
5. Contact	p 5



La présentation du DAC Santé Landes

Santé Landes est le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) des Landes issue de la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé du 24 juillet 2019. Il est un soutien et un appui à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes.

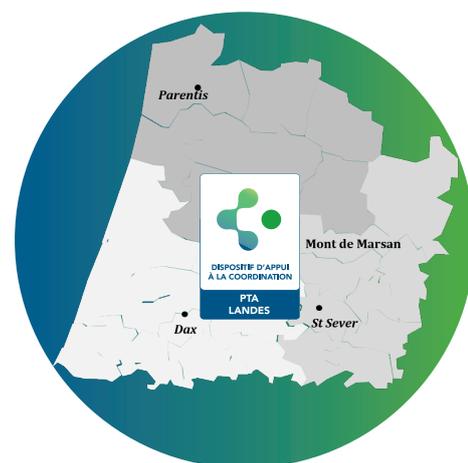
Un enjeu de cette loi est de **recentrer le système de santé sur les soins de proximité**, à partir du médecin généraliste. Elle prévoit donc la mise en place de **fonctions d'appui pour la coordination des parcours de santé complexes, de personnes de tout âge et de toutes pathologies**, qui visent à apporter une réponse aux professionnels dans la prise en charge des situations complexes.

Une action au plus près des professionnels et de la population

Le DAC Santé Landes est porté par une association loi 1901 présidée par Dr. Didier SIMON et dirigée par Dr Maryse GARRABOS. Ce dispositif regroupe 4 antennes, l'antenne Sud à Saint-Paul-lès-Dax, l'antenne Nord à Parentis-en-Born, l'antenne Est à Saint-Sever et l'antenne de Mont-de-Marsan. Elles agissent en faveur des parcours de santé et du maintien à domicile :

- **L'antenne de Mont-de-Marsan** qui opère à distance dans tout le département, en lien avec les professionnels intervenant au domicile des personnes. Elle est **chargée d'informer, d'orienter et d'accompagner les professionnels, les patients et les familles pour les parcours de santé complexes.**

- **Les 3 antennes de proximité** qui couvrent l'ensemble du département. Elles **assurent le suivi à domicile des personnes en situation très complexe.** En collaboration avec les autres partenaires du territoire, elles facilitent le maintien des patients à domicile le plus longtemps possible.



À partir du dispositif Santé Landes et de son numéro unique départemental : 05 33 130 130, le **DAC Santé Landes a été mise en place le 1er janvier 2020.**

Le DAC Santé Landes s'engage autour de 3 missions principales :

- **Mission 1** : L'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.
- **Mission 2** : L'appui à l'organisation des parcours complexes, pour une durée adaptée aux besoins du patient.
- **Mission 3** : Le soutien aux pratiques et initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.



Les DAC ne se substituent pas aux professionnels et aux dispositifs existants mais **agissent dans une logique de subsidiarité.**



La Journée Fragilité

Dans le cadre de sa mission 3, le Dispositif d'Appui à la Coordination Santé Landes coorganise avec le Conseil départemental des Landes et le soutien de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, **une journée de conférences sur la thématique de la fragilité à destination des professionnels landais**. Elle s'est déroulée à l'Auberge Landaise (Mont-de-Marsan), le Mardi 15 Novembre 2022 de 9h à 17h.

La journée « Fragilité » a trois objectifs :

1/ présenter aux professionnels le projet de repérage des fragilités et ICOPE Monitor, qui vont être déployés sur le département des Landes ;

2/ améliorer la connaissance des professionnels sur la fragilité

3/ favoriser le partenariat entre les acteurs du social, du sanitaire et du médico-social.

Cette journée permettra aux professionnels d'échanger et de débattre et lancera officiellement le déploiement du projet dans les Landes.

Le programme :

- Intervention du **Docteur Sandrine SOURDET**, Responsable de l'hôpital de jour du Pôle de Gériatrie au CHU de TOULOUSE

- **Retour des groupes de travail** sur le projet fragilité et présentation de l'organisation du parcours du repérage des fragilités

- Intervention du **Professeur Achille TCHALLA** du Laboratoire VieSanté de l'Université de Limoges et Coordonnateur scientifique du projet VIVADOM.

- Intervention de **Anne Marie BRIDANT, Directrice du DAC 17** pour un retour d'expérience du programme ICOPE en Charente-Maritime.

- Table ronde et **lancement officiel du projet** avec **M. Damien SAINTE-CROIX**, Directeur Adjoint de l'ARS DD40, **M. Paul CARRERE**, Vice-Président du Conseil Départemental des Landes, **Mme. Camille CARNIELLI**, Directrice des Affaires Générales du CHI de Mont-de-Marsan, **M. Philippe LAMARQUE**, Président de l'UDCCAS et **Dr Didier SIMON**, Président d'Agora Lib'



Lancement du programme ICOPE dans les Landes

Le « bien vieillir » et la prévention de la perte d'autonomie sont de vrais défis de santé pour les années à venir. Le département des Landes est désireux de s'inscrire dans la démarche nationale de dépistage de la fragilité au travers du programme ICOPE. **ICOPE est un programme de santé publique, destiné aux 60 ans et plus, dédié au vieillissement en bonne santé et développé par l'Organisation Mondiale de la Santé**. La démarche de l'OMS permet une **approche globale et coordonnée des soins primaires**. Elle aide à organiser un parcours structuré, gradué, de prévention de la perte d'autonomie axé sur les capacités intrinsèques.

Les **objectifs** d'un tel projet dans les Landes sont de **favoriser un vieillissement en bonne santé, préserver les fonctions essentielles** et les capacités **en amont de la fragilité et les garder optimales**. Le repérage permet d'intervenir le plus rapidement possible dès l'observation d'une baisse de ses fonctions afin de pouvoir les corriger.

ICOPE se décline en 5 étapes :

Étape 1 : Dépistage des 6 fonctions (Cognition, nutrition, vision, audition, psychologie et mobilité) grâce à l'application ICOPE MONITOR en auto-évaluation ou par un professionnel formé.

Étape 2 : Évaluation plus approfondie suite à une alerte avérée en concertation avec le médecin traitant. Création d'un dossier de coordination Paaco Globule pour un partage à l'équipe de soins primaires.

Étape 3 : Réalisation avec la personne du plan d'actions personnalisé en concertation avec le médecin traitant.

Étape 4 : Fléchage du parcours de soins et suivi du plan d'intervention, suivi des objectifs identifiés avec la personne par le professionnel ayant réalisé l'évaluation approfondie.

Étape 5 : Identification par les acteurs du territoire des besoins, implication des collectivités et soutien aux aidants.

Ces différentes étapes et le projet fragilité (programme ICOPE) qui va débiter à la suite de cette journée ont été travaillés avec différents partenaires landais : CIAS, CPTS, Département des Landes, Professionnels Libéraux, Centres Hospitaliers, Infirmières Asalée, etc.



Les chiffres-clés de la fragilité

- D'après la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), en 2050, le département des Landes comptera 40% de plus de plan APA.
- À ce jour, près de 20 000 personnes sont bénéficiaires du programme ICOPE au niveau national dont 80% résident en Occitanie, région porteuse du projet en France.
- 50% des personnes âgées de plus de 60 ans sont considérés comme « Robuste », et 30% comme « Pré-Fragile ».
- En France, on estime la prévalence de personnes fragiles parmi les personnes âgées de 60 ans et plus à 10% environ.



CONTACTS PRESSE :

DAC 40 Santé Landes

Adelise FARTHOUAT

Responsable Communication

Tél : 07 87 17 47 39

Mail : adelise.farthouat@dac-40.fr

Conseil départemental des Landes

Mathilde CHARON BURNEL

Relations avec les médias

Tél : 05 58 05 40 32 / 06 72 56 12 82

Mail : presse@landes.fr